

Fiche signalétique

Date d'émission : 01-juin-2004

Date de révision : 29-avr.-2014

Version 1

1. IDENTIFICATION

Nom du produit Inter-Mix 5 Hi-Stress Epoxy Resin

MSDS # IES-8416R-CA-FR

Utilisation recommandée Réparer adhésif / Surfacier.

Adresse du fournisseur

International Epoxies & Sealers
30241 Commerce Drive
San Antonio, FL 33576

Téléphone de l'entreprise 1-800-451-7206

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée

Aspect Liquide noir

État physique Liquide.

Odeur Mercaptan

Effets possibles sur la santé

Toxicité aiguë

Contact avec les yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau

Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Inhalation

Peut causer une irritation en cas d'inhalation.

Ingestion

Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, de la diarrhée et des vomissements.

Effets chroniques

Aucun effet connu selon les renseignements fournis.

Symptômes

Yeux, la peau et / ou des voies respiratoires. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeurs et l'inconfort. Peut causer une irritation des voies gastro-intestinales.

Troubles médicaux aggravés

Aucun connu.

Danger pour l'environnement

Consulter la Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom chimique | No. CAS | % en poids |
|--|------------|------------|
| Polymer of epichlorohydrin and bisphenol A | 25085-99-8 | 60-100 |
| Amorphous Silica | 67762-90-7 | 5-10 |
| (3-Glycidyloxypropyl)trimethoxysilane | 2530-83-8 | 1-5 |

4. PREMIERS SOINS

| | |
|------------------------------|---|
| Conseils généraux | Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement. |
| Contact avec les yeux | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un médecin. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. |
| Inhalation | Amener la personne exposée (s) à l'air frais pendant 20 minutes. Consultez un centre de médecin / poison si l'état du déclin de l'individu ou si les symptômes persistent. |
| Ingestion | Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. |
| Notes au médecin | Traiter en fonction des symptômes. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|---|
| Propriétés d'inflammabilité | Ininflammable. |
| Point d'éclair | > 200 °F / > 93.33 °C |
| Agents extincteurs appropriés | CO2, poudre chimique, de la mousse et de l'eau du brouillard. |
| <u>Données sur les risques d'explosion</u> | |
| Sensibilité aux chocs | Aucun. |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Aucun. |
| Dangers particuliers associés au produit chimique | Le produit n'est pas inflammable. |
| Équipement de protection et précautions pour les pompiers | Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

| | |
|--------------------------------------|---|
| Précautions personnelles | Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. |
| Précautions environnementales | Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. |
| Méthodes de confinement | Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ramasser avec un matériau inerte. |
| Méthodes de nettoyage | Absorber avec une matière absorbante inerte. Placer dans des contenants appropriés pour l'élimination. Se débarrasser de tout produit, résidu, contenant jetable ou revêtement conformément aux lois fédérales, étatiques et locales. |

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|--|---|
| Conseils sur la manutention sécuritaire | Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Conserver hors de la portée des enfants. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. |
| Conditions d'entreposage | Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver sous clef et hors de portée des enfants. |

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Mesures d'ingénierie Une ventilation mécanique ou d'extraction locale est recommandée.

Équipement de protection individuelle (EPI)

| | |
|--|---|
| Protection de la peau et du corps | Des gants résistant aux solvants. Porter un vêtement de protection approprié. |
| Protection des yeux/du visage | Lunettes de sécurité. |
| Protection respiratoire | Porter un NIOSH / MSHA approuvé approprié si la ventilation est insuffisante. |

Considérations générales sur l'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après manipulation de ce produit, se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Si le contact se produit, enlever les vêtements contaminés. Si nécessaire, prendre la première action de soins indiqués sur l'article 4 de cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|-----------------------|---------------|----------------|---------------|
| État physique | Liquide | Odeur | Non déterminé |
| Aspect | Liquide noir | Couleur | Non déterminé |
| Seuil Olfactif | Non déterminé | | |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|-----------------------|----------------------------|
| pH | Non déterminé | |
| Point de fusion/point de congélation | Non déterminé | |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | Non déterminé | |
| Point d'éclair | > 93.33 °C / > 200 °F | |
| Taux d'évaporation | Non déterminé | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Non déterminé | |
| Limites d'inflammabilité supérieure | Non déterminé | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Non déterminé | |
| Densité de vapeur | Non déterminé | |
| Densité relative | Non déterminé | (1=Eau) |
| Pression de vapeur | Non déterminé | |
| Solubilité dans l'eau | Insoluble dans l'eau | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Non déterminé | |
| Coefficient de partage | Non déterminé | |
| Température d'auto-inflammation | Non déterminé | |
| Température de décomposition | Non déterminé | |
| Viscosité cinématique | Non déterminé | |

| | |
|------------------------------|---------------|
| Viscosité dynamique | Non déterminé |
| Propriétés explosives | Non déterminé |
| Propriétés oxydantes | Non déterminé |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|--|
| Stabilité | Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. |
| Matières incompatibles | Acides, Amines, Mercaptans, Agents oxydants forts. |
| Conditions à éviter | Chaleur, flammes et étincelles. Tenir hors de portée des enfants. |
| Produits de décomposition dangereux | HES, AMINES, CO, CO ₂ , H ₂ S, SO ₂ , NO ₂ . |
| Polymérisation dangereuse | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. |

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

| | |
|--------------------------------------|---|
| Renseignements sur le produit | . |
| Inhalation | Peut causer une irritation en cas d'inhalation. |
| Contact avec les yeux | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. |
| Ingestion | Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, de la diarrhée et des vomissements. |

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|-----------------------|-------------------------|---------------------|
| Polymer of epichlorohydrin and bisphenol A | >2000 mg/kg (rat) | >2000 mg/kg (rabbit) | |
| (3-Glycidyloxypropyl)trimethoxysilane | = 22600 µL/kg (Rat) | = 3970 µL/kg (Rabbit) | |

Toxicité chronique

| | |
|--------------------------------------|--|
| Cancérogénicité | Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP. |
| Sensibilisation | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Effets sur les organes cibles | Aucun connu. |

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

| | |
|--------------------------------|---|
| Élimination des déchets | L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. |
| Emballage contaminé | Ne pas réutiliser le contenant. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|-------------------------------|---|
| DOT | Non réglementé |
| IATA | Non réglementé |
| IMDG Polluant marin | Cette substance satisfait la définition de polluant marin |
| TMD | Non réglementé |

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

| Nom chimique | TSCA | DSL | NDSL | EINECS | ELINCS | ENCS | IECSC | KECL | PICCS | AICS |
|--|---------|-----|------|---------|--------|---------|-------|---------|-------|------|
| Polymer of epichlorohydrin and bisphenol A | Present | X | | | | Present | X | Present | X | X |
| Amorphous Silica | Present | X | | | | Present | X | Present | X | X |
| (3-Glycidyloxypropyl)trimethoxy silane | Present | X | | Present | | Present | X | Present | X | X |

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

| | |
|----------------------------------|---------------|
| Danger aigu pour la santé | Non déterminé |
| Danger chronique pour la santé | Non déterminé |
| Risque d'incendie | Non déterminé |
| Risque de décompression soudaine | Non déterminé |
| Danger de réaction | Non déterminé |

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Cette matière, telle qu'elle est fournie, ne contient aucune substance réglementée au titre des substances dangereuses en vertu du CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou en vertu des amendements de la loi Superfund (Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Les exigences précises de déclarations en matière de déversement de cette matière peuvent varier selon les règles locales, régionales ou nationales

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**Règlements internationaux****CANADA**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques

**Canadian Provincial OEL**

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA**
HMISRisques pour la santé 0 Inflammabilité 0
Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1Stabilité 0
Dangers physiques 0Dangers particuliers -
Protection individuelle -Date d'émission : 01-juin-2004
Date de révision : 29-avr.-2014
Note de révision : nouveau format**Avis de non-responsabilité**

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique